

Marseille en chiffres

Février 2026

Vitalité économique

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne des 12 plus grandes villes de France
Population	877 215	2022	517 804
Nombre de commerces pour 1000 habitants	24,95	2022	28,1
Taux de vacance commerciale	15 %	2025	-
Médiane du niveau de vie	20 600 €	2021	22 724 €
Taux de pauvreté (60% du revenu médian)	26,0 %	2021	21,6 %
Part des nouveaux arrivants dans la population totale	2,9 %	2022	7,2 %
Taux de chômage des 15-64 ans	9,4 %	2022	11,2 %
Nombre d'emplois pour 1000 habitants	417,6	2022	612,4
Part de résidences principales	88,9 %	2022	86,5 %
Créations d'entreprises pour 1000 habitants	22,34	2024	27,2
Part des étrangers dans la population	11,9	2022	12,5
Part des immigrés dans la population	16,1	2022	15,9

La population de Marseille s'établit à environ 877 215 habitants en 2022. La ville présente la plus faible attractivité résidentielle du panel : la part des nouveaux arrivants dans la population totale n'est que de 2,9 % en 2022, contre une moyenne de 7,2 %, et en baisse par rapport à 2016 (3,4 %).

Sur le plan économique, le taux de chômage des 15-64 ans a connu une forte baisse, passant de 12,2 % en 2016 à 9,4 % en 2022, devenant inférieur à la moyenne de l'échantillon (11,2 %).

Cependant, la densité de l'emploi est faible avec seulement 417,6 emplois pour 1000 habitants en 2022, loin de la moyenne des grandes métropoles (612,4). La création d'entreprises est dynamique, avec un taux passant de 10,68 en 2013 à 22,34 pour 1000 habitants en 2024.

Le niveau de vie médian (20 600 € en 2021) est inférieur à la moyenne (22 724 €) et le taux de pauvreté atteint 26 % en 2021, bien au-dessus de la moyenne observée (21,6 %).

Enfin, le tissu commercial compte 24,95 commerces pour 1000 habitants en 2022. Le taux de vacance commerciale est particulièrement élevé, atteignant 15 % dans le centre-ville de Marseille en 2025, en hausse par rapport à 2021 (12,5 %). Le parc de logements est constitué à 88,9 % de résidences principales en 2022.

Politiques sociales et éducation

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Budget alloué à la santé et action sociale	158 M€	2024	-
Part des personnes de plus de 75 ans vivant seules	39,8 %	2021	39,7 %
Nombre d'établissements d'accueil du jeune enfant	21,77	2024	26,3
Part des habitants de moins de 15 ans	17,6 %	2022	15,0 %
Budget consacré à l'enseignement	352 M€	2024	-
Part des cadres et professions intellectuelles supérieures	11,1 %	2022	17,8 %
Part des retraités dans la population	23,8 %	2022	19,7 %
Part de familles monoparentales dans la population	13,2 %	2022	9,3 %
Nombre d'hébergements pour personnes âgées pour 10 000 personnes de plus de 65 ans	5,46	2024	7,2
Nombre de médecins généralistes pour 10 000 habitants	14,13	2024	12,9

Niveau d'inégalité (coefficient de Gini)	0,34	2021	0,34
Part des jeunes en difficulté d'insertion (NEET)	17,5 %	2021	13,1 %

Marseille dispose de 21,77 établissements d'accueil du jeune enfant pour 100 000 habitants en 2024, une offre faible au regard de la moyenne des villes étudiées (26,3). La ville est jeune, avec une part des moins de 15 ans de 17,6 % en 2022, la plus élevée des douze villes dont la moyenne atteint 15 %.

En matière de santé, la ville dispose de 14,13 médecins généralistes pour 10 000 habitants en 2024, ce qui est supérieur à la moyenne du panel (12,9).

L'offre d'hébergement (hospices, maisons de retraite, EHPA, EHPAD, résidences autonomie et résidences d'hébergement temporaire) pour les seniors est faible : Marseille compte 5,46 hébergements pour 10 000 personnes âgées de plus de 65 ans en 2024, contre une moyenne de 7,2. La part des retraités est la troisième plus élevée du classement (23,8 % en 2022 contre 19,7 % en moyenne).

Sur le plan sociologique, la part des cadres est la troisième plus faible parmi les villes comparées (11,1 % en 2022 contre une moyenne de 17,8 %).

La part des familles monoparentales est particulièrement élevée à 13,2 % en 2022 (moyenne 9,3 %). Enfin, bien qu'en baisse par rapport à 2015 (20,4 %), la part des jeunes en difficulté d'insertion (NEET) reste très élevée à 17,5 % en 2021, le deuxième plus faible résultat du classement après Toulon.

Sécurité

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Budget alloué à la sécurité	220 M€	2024	-
Police municipale armée (oui ou non)	oui	2025	-
Nombre d'habitants par policier municipal	1 624	2023	1 714
Trafic de stupéfiants pour 1000 habitants	3,74	2024	1,93
Cambriolages pour 1000 logements	9,67	2024	7,23

Violences physiques hors cadre familial pour 1000 habitants	4,91	2024	4,69
Destructions et dégradations volontaires pour 1000 habitants	12,77	2024	10,57
Vols de véhicules pour 1000 habitants	7,31	2024	3,37

La Ville de Marseille est dotée d'une police municipale armée. Les effectifs ont été considérablement renforcés, le ratio passant d'un policier pour 2 724 habitants en 2013 à un pour 1 624 en 2023, dépassant ainsi la moyenne des villes étudiées (1 714).

En 2024, on dénombre 3,74 mis en cause pour trafic de stupéfiants pour 1000 habitants, un chiffre en forte hausse par rapport à 2019 et le plus élevé du panel (moyenne de 1,93). Les cambriolages (9,67 pour 1000 logements en 2024) sont également les plus élevés de l'échantillon (moyenne de 7,23), bien qu'en baisse par rapport à 2019. Concernant les vols de véhicules, on dénombre 7,31 faits pour 1000 habitants en 2024, soit plus du double de la moyenne (3,36) et également le taux le plus élevé du classement. Les violences physiques hors cadre familial (4,91 pour 1000 habitants) sont également supérieures à la moyenne (4,69) et en progression par rapport à 2019, plaçant Marseille à la troisième place du classement. Enfin, les destructions et dégradations volontaires sont en baisse par rapport à 2019 mais se situent toujours au-dessus de la moyenne (2/12).

Transports et mobilités

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Budget alloué aux transports	4 M€	2024	-
Kilomètres de lignes de métro	20,8 km	2025	-
Kilomètres de lignes de tramway	14,8 km	2025	-
Kilomètres de pistes cyclables pour 1000 habitants	0,141	2025	0,383
Kilomètres de voies cyclables (dont pistes) pour 1000 habitants	0,316	2025	1,038
Nombre annuel d'heures passées dans les embouteillages par conducteur	55	2024	48

Part des modes doux pour se rendre au travail (marche, vélo, tec)	36 %	2021	45,2 %
Part des ménages ayant au moins une voiture	66,8 %	2022	62,2 %
Note vélo sur le site de la FUB (/5)	2,29	2025	3,56

Marseille dispose d'un réseau de transport lourd comprenant 20,8 km de métro et 14,8 km de tramway en 2025. L'usage des mobilités douces reste faible : seuls 36 % des trajets domicile-travail sont effectués autrement qu'en voiture ou deux-roues motorisés en 2021, bien loin de la moyenne (45,2 %) et deuxième taux le plus faible après Toulon. La motorisation des ménages est élevée (66,8 % en 2022).

Le retard en infrastructures cyclables est considérable. La ville ne compte que 0,316 km de voies cyclables par habitant en 2025 (contre 1,04 km en moyenne), dont une faible part de pistes dédiées (0,141 km). La satisfaction des usagers est critique, avec une note FUB de 2,29/5 en 2025, la plus basse parmi les douze villes étudiées (moyenne 3,56).

La congestion routière est forte : le nombre d'heures perdues dans les embouteillages atteint 55 heures par conducteur en 2024, un niveau supérieur à la moyenne (49 heures) et le deuxième plus élevé après Paris.

Urbanisme et logement

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Part de logements sociaux	17 %	2021	20,3 %
Part de logements vacants	7,7 %	2022	8,1 %
Part de résidences secondaires et logements occasionnels	3,4 %	2022	5,6 %
Nombre de logements autorisés à la construction pour 10 000 habitants	34,15	2024	38,0
Nombre de m ² autorisés à la construction pour 10 000 habitants	2 224	2024	2 202

Taux de propriétaires parmi les résidences principales	43 %	2022	35,9 %
Prix moyen du m ²	3 521 €	2024	4 419 €

L'activité de construction résidentielle est stable mais modérée. En 2024, le nombre de logements autorisés pour 10 000 habitants s'élève à 34,15, un chiffre inférieur à la moyenne des douze villes étudiées (38,0). Le volume de m² autorisés (2 224) est cependant aligné sur la moyenne (2 202).

La part de logements sociaux est de 17 % en 2021, en dessous de la moyenne de l'échantillon (20,3 %). Le taux de propriétaires parmi les résidences principales est élevé, s'établissant à 43 % en 2022, bien supérieur à la moyenne observée (35,9 %).

La part des logements vacants est de 7,7 % en 2022, stable par rapport à 2017 et légèrement inférieure à la moyenne (8,1 %). La part des résidences secondaires est faible (3,4 % en 2022). Le prix moyen du m² a fortement augmenté, passant de 2 677 € en 2014 à 3 521 € en 2024, mais reste attractif comparé à la moyenne des grandes villes (4 419 €).

Environnement

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Budget alloué à l'environnement	39 M€	2024	-
Nombre d'arbres plantés pour 1000 habitants	79,39	2024	-
Consommation d'ENAF (ha)	27,6	2024	24,5
Part de bio dans les repas à la cantine	50 %	2025	-
Part du territoire artificialisée	49,7 %	2023	-
Évolution des hectares artificialisés	47	2020 à 2023	-
Territoire artificialisé (ha) supplémentaire par habitant	0,005	2020 à 2023	0,0041
Friches reconverties/en projet (ha)	88,37	2025	38,0

Friches sans projet (ha)	16,5	2025	37,6
Qualité de l'air (concentration PM2.5 en $\mu\text{g}/\text{m}^3$)	9,67	2023	9,15

Marseille engage une végétalisation massive avec 79,39 arbres plantés pour 1000 habitants en 2024, marquant une accélération par rapport aux années précédentes (17 arbres pour 1000 habitants en 2023, 5 en 2022).

La consommation d'Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (ENAF) est élevée, atteignant 27,6 hectares en 2024, au-dessus de la moyenne des douze villes (24,5 hectares). Le territoire artificialisé supplémentaire par habitant est de 0,005 hectare entre 2020 et 2023, supérieur à la moyenne nationale des métropoles (0,0041). Malgré tout, Marseille est la ville la moins artificialisée du classement, avec un taux d'artificialisation de 49,7 %.

L'alimentation scolaire durable progresse : la part de bio dans les cantines est de 50 % en 2025. La ville mène une politique active de reconversion des friches, avec 88,37 hectares en projet en 2025 (bien plus que la moyenne de 38,0). Le stock de friches sans projet est limité à 16,5 hectares.

La concentration en particules fines (PM2.5) est de $9,67 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en 2023, ce qui est supérieur à la moyenne ($9,15 \mu\text{g}/\text{m}^3$).

Culture, sport et tourisme

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Budget alloué à la culture, vie sociale et sport	197 M€	2024	-
Nombre d'équipements culturels pour 100 000 habitants	3,42	2024	13,07
Nombre d'équipements sportifs pour 100 000 habitants	101,0	2024	111,2
Capacité en hébergements touristiques pour 1000 habitants	16,22	2025	28,1
Nombre moyen d'étoiles (nb de chambres pondéré par nb d'étoiles)	2,93	2025	3,16

Nombre de supérettes et épiceries / nombre de grandes surfaces	5,26	2024	3,6
--	------	------	-----

Marseille présente une densité d'équipements culturels faible, avec seulement 3,42 équipements pour 100 000 habitants en 2024, le chiffre le plus bas parmi les douze villes étudiées dont la moyenne s'établit à 13,07.

L'offre sportive est également en retrait, avec 101,0 équipements pour 100 000 habitants en 2024 (moyenne 111,2).

Sur le plan touristique, la capacité d'accueil est limitée : 16,22 lits pour 1000 habitants en 2025, bien en deçà de la moyenne (28,1). Le standing hôtelier (2,93 étoiles) est également inférieur aux standards des autres métropoles. En revanche, le commerce de proximité est dense, avec un ratio élevé de 5,26 supérettes pour une grande surface en 2024.

Fiscalité

Indicateur	Valeur	Année	Moyenne
Taux de CFE	29,2 %	2024	31,9 %
Taux de TF	47,8 %	2024	44,9 %
Taux de THRS	28,5 %	2025	23,8 %
Taux de TEOM	18,1 %	2024	10,7 %
Majoration 60% TH	oui	2025	-

Le taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) est attractif à 29,2 % en 2024, inférieur à la moyenne des grandes villes (31,9 %). Le taux de Taxe Foncière (TF) s'élève à 47,8 % en 2024, au-dessus de la moyenne (44,9 %).

Le taux de THRS atteint 28,5 % en 2025 (contre 23,8 % en moyenne), avec application de la majoration maximale. Enfin, le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est très élevé à 18,1 % en 2024, presque le double de la moyenne de l'échantillon (10,7 %).